

NEWSLETTER

LEADER HAUTE-LOIRE

Octobre 2026 – N°8

EDITO DES PRESIDENTS

Le Groupe d'Action Locale de la Haute-Loire est satisfait de constater le succès du programme LEADER 2023-2027 sur l'ensemble du territoire départemental.

L'année 2026 marque un véritable tremplin dans la mise en œuvre du programme.

Quelques chiffres pour illustrer cette belle dynamique territoriale :

- **378 projets** sont accompagnés par le programme LEADER 2023-2027
- Une enveloppe LEADER **entièrement consommée**
- **Un équilibre préservé entre le secteur privé (152 dossiers) et le secteur public (226 dossiers)**
- **271 dossiers LEADER programmés** soit **72%** de l'enveloppe LEADER
- **247 dossiers LEADER** disposent de leurs **engagements juridiques**
- **118 dossiers** envoyés au paiement **dont 87 dossiers payés**
- **Une subvention LEADER moyenne de 26 353 € par dossier**

L'année 2026 a également été marquée par l'arrivée de nouveaux membres au sein du Comité de Programmation LEADER suite aux élections municipales.

Le GAL de la Haute Loire, animé par le PETR Pays de la Lafayette, le Syndicat Mixte du Pays du Velay et le PETR Pays de la Jeune Loire, a su mobiliser efficacement les fonds LEADER sur leurs secteurs respectifs puisqu'aujourd'hui l'enveloppe LEADER est entièrement attribuée.

La dynamique territoriale se poursuit sur l'ensemble du territoire avec l'arrivée constante de nouveaux dossiers LEADER. Compte-tenu du contexte, une liste d'attente a été ouverte pour permettre le dépôt des nouveaux dossiers.

L'enjeu fort pour le GAL de la Haute Loire concerne l'obtention d'une enveloppe complémentaire pour permettre de soutenir les projets mis sur liste d'attente. Ainsi, une demande d'enveloppe complémentaire a été formulée auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Autorité de Gestion.

Laurent DUPLOMB
Pdt GAL Haute-Loire

Jean-Luc VACHELARD
Pdt PETR Lafayette

Jean-Benoît GIRODET
Pdt SM Pays du Velay

Claude VIAL
Pdt PETR Jeune Loire

2026 : Une année au service du développement rural du territoire

- **Une dynamique territoriale sur l'ensemble du territoire de la Haute-Loire**

L'année 2026 marque un tournant dans la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027 « **Investissons aujourd'hui dans la transition en Haute-Loire, dessinons demain** », puisque l'enveloppe du GAL de la Haute-Loire d'un montant de 9 975 728 € a été entièrement consommée.

Avec un taux d'engagement de 75 % de l'enveloppe et 15% des crédits LEADER versés aux porteurs de projets, la Haute-Loire se situe en avance sur la moyenne régionale (57% d'engagement et 8 % de paiement) et nationale (25% d'engagement et 6% de paiement) démontrant le dynamisme et le sérieux de notre territoire dans la gestion des fonds européens LEADER.



Rénovation thermique de la MAM – Cne du Monteil

Après 3 années de fonctionnement, les réussites du programme sont nombreuses :

- 100 millions d'euros investis en Haute-Loire grâce aux 10 millions d'euros du LEADER. C'est un soutien indirect aux entreprises locales et des retombées économiques directes
- Les "petites" communes au cœur de l'action du LEADER (Aménagement de bourg, Rénovation Thermique, Logements communaux)
- Un soutien facilité au secteur privé grâce aux EPCI et leurs fonds d'intervention locale (cofinancement public local automatique)
- Un Comité des Financeurs qui favorise l'accompagnement global et l'optimisation des financements publics pour les projets
- Peu de fonds dédiés au fonctionnement du programme pour attribuer plus de crédits aux projets (8,5% de l'enveloppe contre 16,3% en moyenne sur les GAL Auvergne Rhône Alpes)

Après plusieurs mois de travail, les premiers paiements LEADER ont pu être effectués.

Ainsi, **87 dossiers** LEADER ont été payés pour un montant de 1.5 M€ soit 15% de l'enveloppe LEADER.

L'équipe technique du GAL de la Haute Loire continue de poursuivre les efforts au niveau des paiements pour poursuivre cette dynamique.

• La coopération se met en route

Après plusieurs mois de travail, les 2 projets de coopération LEADER se concrétisent.

- « Fédérer les sites St Michel en Europe » : l'accord de coopération est finalisé et validé par les 8 signataires avec 4 sites majeurs dédiés à Saint Michel en Europe (1 en Espagne, 3 en France).

Pour le territoire de la Haute-Loire, 2 opérations découlent de cette coopération :

- La promotion locale du GR 300 « Chemin de St Michel »
- La participation à une action commune de promotion des sites St Michel par le réseau européen des Sites et Chemins de Saint-Michel

- « Fédérer les itinérances touristiques locales » : Les opérations sont en cours pour ce projet avec une évolution concernant l'arrivée de 3 nouveaux partenaires (La Régordane et le Gard) permettant ainsi d'enrichir les actions proposées.



Le GR 300, au départ d'Aiguilhe

Les enjeux à venir !

Dans les mois à venir, plusieurs enjeux se dessinent pour le GAL de la Haute-Loire pour atteindre les objectifs fixés :

- Evaluer l'action LEADER 2023-2027 sur la Haute-Loire
- Suivre la mise en route de la prochaine génération LEADER 2028-2032. Les premières discussions sont en cours au niveau européen. Le programme LEADER sera bien reconduit pour une 7^{ème} génération mais les modalités de mise en œuvre sont à définir pour chaque Etat Membre.

Pour mettre en œuvre ces enjeux, l'équipe technique du GAL de la Haute-Loire reste mobilisée et reste à vos côtés pour vous accompagner dans les démarches administratives.



Stéphane SENEZE
Pays de Lafayette
06.72.03.08.97
s.seneze@haut-allier.com



Thomas FACQUEUR
Pays du Velay
06.86.82.50.18
leadervelay@gmail.com



Myriam SOUCHON
Pays de la Jeune Loire
06.75.24.75.47
leader@pays-jeuneloire.fr